



1 an et toujours pas le pv de la consturction

Par **AVILA**, le **11/05/2012 à 19:28**

Bonjour,

Nous avons fait construire une maison par un maitre d'oeuvre que nous habitons depuis le 1/07/2011. Depuis nous n'arretons pas de réclamer le PV qui permet de cloturer le chantier. A chaque fois on nous dit de rappeler ou on nous envoie promener. De plus il y a quelques anomalies que l'on souhaite faire apparaitre sur ce pv pour nous protéger en cas de probleme mais on arrive pas à l'obtenir. Aons nous un reccours juridique afin d'obtenir ce document. Tout a été réglé donc on ne peut même pas faire de pression financiere.

Cordialement

AVILA Céline